

GE- EN MOYEN HAUT ALLEMAND OU L'ÉVITEMENT DU PARTICULIER ET DU TEMPS INCARNÉ

Françoise Daviet-Taylor

Université d'Angers (France)

Résumé : L'allemand du moyen âge a connu un large emploi du préfixe *ge-*, dans la préfixation des noms, des adjectifs, des verbes, et les formes ainsi composées coexistaient la plupart du temps avec la forme simple. Si la valeur du composé est repérable pour le nom, il n'en est pas de même pour le verbe. Quelle était la fonction de ce *ge-* préfixe verbal ? Est-il possible de relier ce *ge-* non nominal à son double nominal, et de chercher si la valeur de totalité unifiante repérée dans le nom s'applique au verbe ?

Mots-clé : Actualisation, aspect, entier, chronogenèse, général, *ge-*, particulier, préfixe, préverbe, verbe.

Depuis les beaux jours de la grammaire comparée, la question de la fonction des préverbes, et en particulier de *ge-*, n'a jamais cessé de préoccuper les linguistes, qu'ils soient germanistes ou anglicistes. Toutes les langues germaniques connaissent ce préverbe, le gotique sous la forme *ga-*, le vieil anglais et le vieil haut allemand sous la forme *gi-*, le moyen haut allemand sous la forme *ge-*. Or les études menées sur *ge-* distinguent entre diverses fonctions du préverbe, sans jamais expliquer si l'on peut passer de l'une à l'autre, et comment. C'est ainsi qu'Hermann Paul au début du siècle établit par exemple deux valeurs pour *ge-*, l'une ponctuelle (la valeur perfective), et l'autre "généralisante", valeur qu'il ne sait intégrer à quelque ensemble, puisqu'il la donne comme "inexpliquée et non reliée à l'aspect". Plus récemment, André Joly (1967), tout près de toucher au but d'une solution intégrante du problème de *ge-*, maintient une dichotomie *ge-* lexical, *ge-* grammatical.

Mais Maurice Marache (1960a et 1960b) nous met sur la voie d'une solution d'unité ou de continuité, en ouvrant en amont des catégories aspectuelles de l'aspect et du mode d'action un espace pour un troisième aspect, un aspect propre à l'acte énonciatif et incident à la phrase entière, qui permet de rendre compte de toutes les occurrences du préverbe *ge-* en moyen haut allemand. Nous aimerions montrer que les effets de sens produits par *ge-* quand il opère sur de la matière nominale, se laissent rapprocher de ceux observés quand il opère au niveau verbal et aussi de ceux observés au niveau propositionnel.

Nous proposons l'approche suivante: *ge-* aurait une seule fonction, celle d'être l'indice d'un

mouvement de pensée qui “fait l’économie de l’épreuve et de la réduction du singulier” (formule que nous empruntons à E. Lévinas), c'est-à-dire qui considère les particuliers sur lesquels la forme composée s’applique non pas en tant que tels, dans leur particularité singulière, immédiate (*die Feder*, “la plume” ; *der Ast*, “la branche”), mais depuis une position distanciée, permettant de les appréhender indirectement, de sorte que ces particuliers, inenvisagées en tant que tels à ce niveau, soient vus comme des possibles contenus dans (ou sous) la forme englobante du composé. Ainsi *das Geäst* suppose la pluralité des branches, sans qu'il soit besoin de descendre au particulier saisi par *der Ast*. De même, *das Gebell* “l’abolement” permet d’éviter toute référence à une actualisation une et particulière du procès.

L’allemand du moyen âge a connu un très large emploi du préfixe *ge-*, aussi bien dans la préfixation des noms que des adjectifs, mais aussi des verbes. Rappelons que *ge-* était un préverbe inséparable en moyen haut allemand (*ga-* en gotique était séparable quant à lui). Les formes composées coexistaient la plupart du temps avec la forme simple. Prenons l’exemple du lexème verbal. Il existait fréquemment des paires qui présentaient des différences sémantiques (les composés “fixes” comme *rufen-gerufen* “appeler”, “convoquer”), mais toutes les occurrences du composé ne se ramenaient pas à ce cas. Ainsi pour le verbe *tuon* “faire”, pour lequel l’emploi du composé n’est pas explicable par une différence sémantique. Considérons les énoncés suivants :

(1) *der munt, der nie lügen getet* “la bouche qui jamais ne mentit” (Marache, 1960b)

(2) *ganc und getuo ez niemer mère* “va et ne recommence plus” (Marache, 1960b)

Le composé ne diffère pas à première vue du simple, présent dans l’exemple qui suit :

(3) *wir tuon ez niemer mère* (réponse d’Adam au Seigneur) “nous ne le ferons plus” (“nous nous abstiendrons de pécher”)

C'est précisément pour ces occurrences-là que Marache a recours à son aspect énonciatif. L’observateur contemporain constate qu'il n'est plus possible aujourd’hui de former des énoncés correspondants :

(1a) **der Mund, der nie lügen getat*
 (2a) **ich getue es nie mehr*

Car les formes composées, respectivement une forme de 3ème pers. du sing du présent de l’indicatif et une 1ère pers. du sing du présent de l’indicatif, n'existent plus. La forme composée ne subsiste que dans le participe passé *getan*. Que s'est-il passé?

En moyen haut allemand, l’emploi des formes périphrastiques de parfait aussi bien actif (*kommen ist* “est venu”/ *gekommen ist* “est venu”) que passif (*geschlagen worden ist* “a été battu”) est très établi (le vieil haut allemand en connaissait déjà certaines). Mais ce n'est pas qu'elles auraient évincé la forme composée (possible désormais non seulement au présent et au préterit, mais aussi au parfait). Nous pensons plutôt que, préfixé sur les formes périphrastiques, *ge-* pouvait être interprété non plus comme incident à la forme périphrastique entière (et même à l’énoncé entier) : *ge- [kommen ist]* — quand bien même c’était toujours le cas — mais comme incident au seul participe (*ge-[kommen] ist*), d'autant plus que la forme préfixée du participe tendait à s’installer uniformément. Ce brouillage d’incidence aurait entraîné le glissement des valeurs de *ge-* qui, n’étant plus associée qu’au participe passé, finit par signifier l’antériorité, le passé. Cette nouvelle “lecture” aurait peut-être été facilitée par le fait que la finalité de ces formes périphrastiques était de mieux distinguer d'une part la nature active ou passive de la diathèse et d'autre part l'aspect cursif (dynamique) de l'aspect résultatif (statique). Ainsi la forme *geschlagen ist* donne-t-elle lieu à deux nouvelles formes distinctes : *geschlagen ist* “est battu” et *geschlagen worden ist* “a été battu”. Dans le même temps, une nouvelle forme, la forme *werden* + participe présent (comme *wird kommand*, litt. “deviendra venant”), s’installe, bousculant un peu plus le système jusque-là binaire du présent et du préterit. Ces innovations semblent aller dans le sens d'une explicitation plus grande des

conditions de réalisation des procès (diathèse, dynamicité, repérage temporel), et peut-être aura-t-il entraîné un recentrage d'intérêt et de la sensibilité linguistique autour du verbe au détriment du marquage aspectuel de degré supérieur incident à la totalité de l'énoncé.

Quelle fonction revêt alors la préverbation en *ge-* en moyen haut allemand?

Nous considérons que la valeur perfective reconnue presque unanimement au composé verbal (depuis le XIXème siècle) n'est pas un fait isolé, mais que cette valeur n'est que l'un des effets de sens d'une fonction plus vaste.

Ge- est une "marque sémiologique" (comme aurait dit Gustave Guillaume) qui n'est pas sémantiquement vide ; s'il ne présente certes pas de sémantisme fort, la "substance subtile" que lui reconnaît Joly (le terme est de Guillaume) n'en est pas moins, toujours selon Joly (1967), la forme d'un mouvement. Nous ajoutons : "de pensée". *Ge-* serait pour nous la marque d'une opération de pensée antérieure, soit à l'acte d'énonciation, soit à l'acte de nomination, opération qui permet à la pensée de saisir un objet, un événement, une série d'événements, non pas directement, c'est-à-dire non pas en s'engageant dans leur particulier de substance ou de temps, mais en en reliant, avant même d'énoncer ou de nommer, la singularité ou la pluralité à une unité supérieure qui les transcende. Autrement dit, le caractère de "résultat" (au sens large du terme) signalé en discours par *ge-* serait la trace de cette opération antérieure de la pensée, en amont du discours.

Prenons un exemple (un énoncé gotique) emprunté à A. Lloyd (1979) :

(4) *namuh Pan Pans hlaibans Jesus jah... gadailiPa Paim anakumbjandam* "Jésus prit les pains et les distribua aux hôtes qui s'étaient mis à table"

Ga- permet de passer de la valeur "cumulative" (Lloyd emploie le terme de "[valeur] totalisante") — "il distribua tous les pains" — à la valeur ultérieure, celle qui désigne l'acte de distribution dans son entier. Lloyd glose ainsi (4) :

(4a) *er führte den ganzen Akt des Verteilens aus* "il accomplit l'acte complet de distribuer"

La valeur "sommative" est obtenue grâce à l'aspect "complexif", lequel présuppose que l'énonciateur s'est détaché du calcul empirique 1+1+1 pour en envisager directement le résultat quantitatif, la somme.

Les collectifs neutres en *ge-* de même que les déverbatifs (*das Gebäude* "le bâtiment") relèvent naturellement de cette même opération. Ils indiquent eux-aussi un tout, un entier, résultant d'un calcul antérieur, détaché des circonstances liées à la réalisation effective du procès (*das Gebell*, *das Gebäude*). Le substantif est alors syntaxiquement et sémantiquement autonome.

L'aspect énonciatif de Marache nous permet à présent de relier valeur lexicale du composé fixe et valeur grammaticale de *ge-*. La fonction de *ge-* lexical est, selon Joly, "d'indiquer que le sens du mot auquel il est adjoint est transcené et que sa limite est atteinte et dépassée, ce qui a pour effet d'entraîner un "glissement sémantique" entre simple et composé, comme par exemple, en vieil anglais, *ascian* "demander"/*geascian* "apprendre en s'enquérant", "découvrir" ; *slean* "frapper"/*geslean* "tuer".

Cette "transcendance", qui serait le propre du *ge-* lexical pour Joly, nous la retrouvons dans le phénomène de "déplacement de l'affirmation" décrit par Marache (1960b), déplacement opéré par *ge-* dans la structure énonciative dans laquelle le composé survient. Ce déplacement de l'affirmation permet "non plus d'actualiser un procès concrètement envisagé pour lui-même, dans son déroulement, mais d'actualiser au-delà de ce procès d'autres déterminations de celui-ci de sorte que le tout de la proposition soit actualisé comme "un résultat au sens large" et

affirmé comme un fait qui s'insère dans cette réalité. C'est la "valeur d'incidence" (Marache 1960b) qui est décrite ici, valeur distincte de la valeur uniquement complexive (résultative) dont nous avons parlé déjà avec Lloyd. On pourrait ainsi gloser (5) par (5a) :

(5) *Ond paer gefeaht wip alne here ond hiene gefliemde...* "Et il combattit jusqu'au bout contre l'armée entière et la mit en fuite"

(5a) "Et il se produisit / il arriva qu'il combattit l'armée entière"

La résultativité porte non plus sur le seul procès, mais sur l'entier de l'événement qui est alors inscrit dans la réalité stable du monde.

Or Marache (1960b) remarque que pour obtenir ce résultat, le préverbe déplace l'actualisation normalement portée sur le verbe et qu'il la "prend sur lui", "allant presque jusqu'à équivaloir à un nouveau verbe, le verbe 'arriver, se produire'". La glose qu'il donne de (2) :

(2b) *getuo ez niemer mère* "qu'il ne t'arrive plus de pécher"

concrétise ce déplacement de l'actualisation en lui donnant une substance sémantique.

Marache (1960b) précise cependant que le nouveau centre de phrase ne va pas jusqu'à acquérir un contenu sémantique, comme s'il était exprimé par un verbe complet (par exemple "il arrive que"/ "es geschieht, daß..."). Ce nouveau centre reste une notion formelle ou grammaticale et "le préverbe ne représente à la rigueur que l'unité même de la phrase (réduite en tant que forme vide à la convenance du prédicat au sujet)". Le préverbe assure donc en quelque sorte la transcendance de cette structure d'affirmation "qui n'actualise immédiatement que le verbe exprimant le développement concret d'un procès concret" et dans laquelle "la phrase est conçue simplement comme une énonciation temporelle". La valeur d'incidence marquée par *ge-* autorise une énonciation qui n'est plus temporelle, en permettant de n'envisager le fait que du point de vue de son apparition (ou de sa non-apparition dans les phrases négatives) à un moment quelconque du temps. D'où la survenue très fréquente des composés en complément du modal *mac*, lesquels expriment l'infinie potentialité d'actualisation :

(6) *Er mac gesingen* "il peut chanter" (si les conditions sont là, etc.)

Résumons : Le *ge-* grammatical de Joly est ramené grâce à l'analyse de Marache à deux valeurs : la valeur d'incidence et la valeur complexive. Dans les deux cas, *ge-* signale l'absence de tout caractère directement actualisant, de toute actualité d'un procès dans un temps particulier ; il signale la "discongruence" (Guillaume, 1984) à l'actualisation une et particulière et ne retient que l'au-delà de cette situation particulière, c'est-à-dire le fait en soi. En effet, que ce soit pour asserter un résultat (valeur complexive) ou pour asserter l'insertion du fait dans la réalité (valeur d'incidence), il faut s'abstenir d'actualiser le procès. *Ge-* empêche toute détension du verbe, toute descente vers une incarnation du processus dans le temps (Daviet-Taylor, 1993). Par la visée résultative, *ge-* transmute ainsi des événements en fait, en les délestant de leur actualité particulière. La présence de *ge-* entraîne la valeur de "fait inscrit dans le monde" au détriment de la considération du jeu dynamique entre sujet et prédicat. L'absence de *ge-* laisse jouer ce rapport dynamique entre sujet et prédicat. On comprend que la pure valeur d'incidence ait eu du mal à se maintenir (les formes périphrastiques — bien installées en moyen haut allemand pour le parfait et pour le futur — permettant en effet un "recentrage" sur l'expression de la réalisation temporelle des procès).

La cohérence des procédures de "mise hors du temps" présentes dans la structure d'affirmation en *ge-* aussi bien que dans les nominaux déverbalifs trouve son fondement théorique dès lors qu'on l'observe depuis les considérations théoriques de Guillaume (1984). L'idée de fait, de résultat, semble favorisée lorsque ces deux choses hétérogènes que sont le sujet (le thème) et le prédicat sont le moins éloignées l'une de l'autre : à savoir quand la verbalité du verbe n'est pas encore trop avancée, quand le verbe ("ce mot qui s'achève à l'univers temps") est encore proche du nom ("ce mot qui s'achève à l'univers espace"), c'est-à-dire aux stades précoces de

sa chronogénèse, à savoir sous ses formes nominales (l'infinitif et les participes), ainsi que sous ses formes subjonctives (celles du plan intermédiaire entre le mode nominal de départ et le mode indicatif d'arrivée). Les contextes syntaxiques qui favorisent la survenue du composé et que Marache a relevés (les relatives généralisantes, les propositions de but au subjonctif, les infinitifs compléments de *mac* et de *kan*) se laissent aisément ramener à cette explication.

Ge-, qu'il porte sur le nom ou le verbe, bloque la descente vers le particulier et le temporel. On pourrait dire avec Schelling que *ge-* permet de voir dans le concept l'affirmant (l'universel) plutôt que l'affirmé (le particulier) — d'où la valeur généralisante si fréquemment repérée par les linguistes. La virtualité propre à l'affirmant en amont de la réalisation qu'est l'affirmé dote le concept d'une réserve d'actualisations. Pour le verbe, les effets de sens sont la valeur de fait ou la valeur virtuelle. Pour le nom, on note le même effet de sens : *das Gebell* renvoie à une substance sonore vue comme potentialité pure. Aucune mention d'un sujet n'est nécessaire, sa prédictivité est quasi nulle (ce qui n'est pas le cas pour *das Bellen*, syntaxiquement et sémantiquement non saturé : *das Bellen des Hundes* "l'abolement du chien"). On retrouverait ainsi une valeur unique de *ge-*, celle d'un indice d'antériorité.

On remarque que ces composés en *ge-*, qu'ils donnent lieu à des nominalisations de phrase du type *es geschieht, daß p* / "il arrive que p" ou à des substantifs — sont dans une très large mesure liés au genre du neutre (la très grande majorité des nominaux en *ge-* sont des neutres). On pourrait ainsi conclure que *ge-* opère ce que Lévinas (1993) nomme la "neutralisation", c'est-à-dire une remontée vers l'"il y a impersonnel", neutralisation qui s'effectue au pôle opposé de la "dé-neutralisation" qu'implique l'être.

REFERENCES :

- Daviet-Taylor, F (1993). "L'incarnation du temps dans la chose et le verbe: F.W.J. Schelling et Gustave Guillaume" In : *Histoire Epistémologie Langage* 15, 2, 125-136.
- Daviet-Taylor, F (1997). "Die GE-Komposita im Mittelhochdeutschen : Eine zur Zeit noch bestehende Möglichkeit, eine Aussage aspektuell zu markieren". In : *Temporale Bedeutungen, temporale Relationen* (H. Quintin / M. Najar / S. Genz (Ed.)), 83-91. Stauffenburg Verlag, Tübingen.
- Guillaume, G. (1984). *Langage et Science du Langage*. Nizet, Paris / Presses de l'Université Laval, Québec.
- Guillaume, G. (1970). *L'architectonique du temps dans les langues classiques*. (1945). Champion, Paris.
- Joly, A. (1967). "Ge- préfixe lexical en vieil anglais". In : *Canadian Journal of Linguistics* 12 (2), 78-89.
- Lévinas, E. (1993). *De l'existence à l'existant* (1963). Vrin, Paris.
- Lloyd, A. L. (1979). *Anatomy of the Verb : The Gothic Verb as a Model for a Unified Theory of Aspect, Actional Types and Verbal Velocity*. Benjamins, Amsterdam.
- Marache, M. (1960a). "Die gotischen verbalen GA- Komposita im Lichte einer neuen Kategorie der Aktionsart" In : *Zeitschrift für deutsches Alterthum und deutsche Literatur* 90, 1, 1-35.
- Marache, M. (1960b). *Le composé verbal en Ge- et ses fonctions grammaticales en moyen haut allemand*. Didier, Paris.